

Accueil des migrants : le défi éducatif

Rencontre des évêques et directeurs nationaux de la pastorale pour les migrants des conférences épiscopales en Europe

Vilnius, Lituanie, 30 juin – 2 juillet 2015

Face à la mondialisation du phénomène migratoire, il faut répondre par la mondialisation de la solidarité, en s'aidant de l'imagination de la charité. Les drames qui accompagnent aujourd'hui ceux qui désirent rejoindre le continent européen interpellent la conscience de l'humanité. Le migrant n'est pas un problème à résoudre, l'ennemi à combattre, l'envahisseur dont on doit se protéger. Le migrant est avant tout une personne concrète dont la dignité doit être respectée et défendue. Si l'accueil du migrant est avant tout une obligation morale du chrétien, le véritable défi que l'Église en Europe doit relever est le défi éducatif. À Vilnius, évêques et directeurs nationaux pour la pastorale des migrants en Europe ont échangé sur les défis actuels posés par « l'urgence immigration » à l'Église et à la société du continent.

Lors de trois journées de travail (30 juin – 2 juillet 2015), les responsables pour la pastorale des migrants des conférences épiscopales en Europe ont échangé sur des aspects particulièrement urgents qui accompagnent le phénomène migratoire de ces dernières années tels que **le problème des réfugiés ; la traite des êtres humains et les nouvelles formes d'esclavage ; les communautés de migrants et la question de la célébration des sacrements et enfin la pastorale et l'annonce de l'Évangile aux chinois en Europe.**

La rencontre, organisée par la section « migration » de la commission CCEE *Caritas in Veritate*, conduite par le **cardinal Josip Bozanić**, archevêque de Zagreb, s'est déroulée dans la capitale lituanienne à l'invitation de **Mgr Gintaras Grusas**, avec le soutien de **Mgr Edmond Joseph Putrimas**, responsable de l'apostolat des lituaniens à l'étranger.

Au cours de la rencontre, le **cardinal Audrys Juonas Bačkis**, archevêque émérite de Vilnius et **Mgr Pedro López Quintana**, nonce apostolique en Estonie, Lettonie et Lituanie ont salué les participants. Une délégation du Conseil pontifical de la pastorale pour les migrants et des personnes en déplacement s'est également rendue à Vilnius. Au cours des travaux, les participants européens ont pu confronter leurs réflexions avec le père **Mesmin Prosper Massengo**, président du groupe de travail sur les

migrations du SECAM (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar) qui a expliqué le phénomène des réfugiés du point de vue des africains et, par l'intermédiaire d'une vidéo, avec le service pour les migrants et les réfugiés de la conférence épiscopale des États-Unis

La rencontre a été l'occasion d'écouter et d'approfondir les diverses actions mises en œuvre par l'Église dans le cadre de l'accueil des réfugiés et de la pastorale pour les migrants, qui constituent aujourd'hui une priorité pour l'Église en Europe.

Bien que reconnaissant à chaque État « le droit de réguler les flux migratoires et de mettre en œuvre des politiques dictées par les exigences générales du bien commun, mais toujours en garantissant le respect de la dignité de chaque personne humaine » (Cf. Message pour la Journée mondiale des migrants et des réfugiés 2013, 12 octobre 2012), la pastorale de l'Église à l'égard des migrants est animée par plusieurs **principes** clairement exprimés dans la doctrine sociale de l'Église, tels que : le droit de la personne à émigrer (*Gaudium et spes*, 65), c'est-à-dire le droit de chacun à s'établir là où il le juge le plus opportun pour une meilleure réalisation de ses capacités, de ses aspirations et de ses projets ; et le droit de toute personne à ne pas émigrer, à rester dans sa terre d'origine (aucune personne ne devrait être obligée à quitter son pays, ses liens familiaux, les personnes qu'elle aime). Ces principes s'inspirent et se fondent sur le **respect de la dignité humaine**, qui demeure le point central et le paradigme de toute activité pastorale de l'Église.

Il ressort des réflexions et des discussions présentées sur les **différents visages** du phénomène migratoire un tableau très varié, une mosaïque d'expériences et d'activités qui, si d'une part elles montrent bien l'expérience longue et consolidée de l'Église dans la pastorale des personnes déplacées, en même temps dessinent une réalité sociale aux tendances plutôt préoccupantes et continuellement changeante, obligeant par-là à une vigilance permanente.

L'accueil des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile

Toujours plus aujourd'hui certains migrants sont considérés avec soupçon, méfiance et préjugés, sinon avec hostilité. Même face à ces drames humains qui ne cessent d'alimenter les journaux télévisés du continent, la réponse semble exprimer la distance, la résignation voire l'indifférence. À une telle situation, la politique, tant au niveau national qu'europpéen, n'a pas peu contribué, en continuant à affronter le phénomène migratoire uniquement en termes de budget et de sécurité. Les migrants – que ce soit pour des raisons économiques, politiques, religieuses et/ou de guerre – ne sont pas des « numéros » que les États peuvent se partager selon leurs convenances. Face à un « **égoïsme social** » croissant, l'Église, mue par l'amour de Dieu à l'égard de toute personne, se voit incitée à lancer un cri d'alarme et s'attribue la responsabilité d'être une **voix prophétique** qui demande aux États de prendre leurs responsabilités, en ayant conscience de la situation d'indigence de tant de personnes qui exigent des moyens réels de solidarité, même en vue du bien commun, et de gérer l'arrivée des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile avec dignité et en sauvegardant leurs droits d'être humains.

La **dignité humaine** est en effet le paradigme qui doit inspirer tout choix pastoral ou de gouvernement tandis qu'on cherche des solutions capables de répondre aux exigences concrètes et/ou à l'amélioration de lois et procédures qui puissent réguler le

phénomène migratoire. Il est important et urgent de rappeler que l'engagement de l'Église et des États ne concerne pas seulement les situations de souffrance ou d'urgence, mais qu'il s'agit d'un engagement s'adressant à des **personnes concrètes, en quelque circonstance que ce soit**. L'Église sait que Dieu accompagne l'histoire et croit que les migrations font partie du projet providentiel de Dieu. C'est pourquoi elle doit annoncer que la **foi est plus forte** que toutes les différences culturelles, sociales et nationales.

S'il est accueilli en tant que personne, le migrant se révèle être aussi un don pour la communauté locale. Le défi de l'accueil n'est donc pas seulement un défi logistique, d'intervention ; c'est avant tout **un défi éducatif** des personnes et des communautés qui accueillent : **c'est à la fois une invitation à s'ouvrir au dialogue et une pédagogie qui y conduit**. Dans le domaine ecclésial, il semble donc nécessaire de reprendre une réflexion sur les raisons éthiques qui soutiennent l'action et la position de l'Église à l'égard du phénomène migratoire.

Les communautés de migrants et la question de la célébration des sacrements

Une fois surmontée la phase de « premier accueil », les communautés de migrants peuvent être une occasion de renouvellement de la vie ecclésiale au niveau local ou, au contraire, l'émigration peut conduire à un appauvrissement voire à l'abandon de la pratique religieuse. Le problème qui se présente en ce domaine est donc de préserver l'identité religieuse et culturelle d'une communauté donnée sans que cela se fasse au détriment de **l'intégration**, ni qu'on doive forcer une **assimilation** qui conduit souvent à l'abandon de la pratique religieuse. Dans ce cas non plus, **il n'existe pas de recette miraculeuse**, ni de modèle unique. Il est nécessaire de faire preuve d'une grande sensibilité pastorale qui sache lire la réalité de chaque situation territoriale particulière, de manière à apporter des réponses adaptées aux diverses réalités. Ce qui apparaît évident, c'est la nécessité de dépasser une **pastorale de conservation** pour aller toujours plus vers une **pastorale d'évangélisation** : une pastorale qui soit capable de comprendre les différentes exigences du territoire, puisque tout contexte social nécessite une réponse spécifique et originale. Il est donc nécessaire d'une part d'avoir une meilleure formation des prêtres qui doivent être des « **ponts** » entre communautés de migrants et église locale, et d'autre part d'éviter que la religiosité traditionnelle ne se transforme en une religiosité culturelle, c'est-à-dire en une religiosité qui ne soit pas le fruit d'un cheminement de foi, mais seulement une pratique qui appartient au folklore d'une culture et se réduit à caractériser une appartenance identitaire.

La traite des êtres humains et les formes nouvelles d'esclavage

Au cours des travaux, diverses expériences dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains et contre les formes nouvelles d'esclavage ont été présentées. À partir des résultats obtenus par la collaboration entre Église et forces de police nationales telle que l'expérience entreprise par le « **Santa Marta Group** », et d'autres expériences semblables, les participants ont insisté sur **l'importance de la coopération et de la création de réseaux** entre organismes ecclésiaux, œcuméniques ou interreligieux, avec les réalités de la société civile.

Dans ce cas encore il est nécessaire d'aller au-delà de la logique de l'urgence. Il faut **prévenir et non se contenter de guérir** en partant des origines du problème. Si pauvreté et inconfort social caractérisent ceux qui tombent dans le piège des esclavages

modernes (prostitution, tourisme sexuel, exploitation au travail, commerce d'organes), **le vrai problème est la demande**, en augmentation constante et alimentée par les nouvelles technologies. L'**Internet** constitue un *no man's land juridique* qui alimente une économie souterraine difficilement contrôlable. En même temps que les participants remercient les milliers de « **fourmis de Dieu** » qui travaillent dans la rue aux côtés de ceux qui sont victimes de ce commerce inhumain, ils dénoncent avec force ceux qui recourent à ce genre de « prestations payantes » et sont **complices** de cette réalité : il est scandaleux – et certainement non chrétien et même non humain – d'abuser d'une autre personne pour satisfaire ses propres besoins. Dans ce cas aussi, l'éradication de la traite et de l'exploitation de êtres humains passe par l'effort éducatif. En ce sens, les participants ont salué l'institution, cette année, de la *Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des êtres humains* (8 février).

La pastorale et l'annonce de l'Évangile aux chinois en Europe

L'immigration chinoise n'est certes pas récente en Europe, mais elle a atteint une dimension de plus en plus consistante au cours des dernières décennies. À la différence d'autres immigrations, elle a une dimension surtout familiale et a lieu dans le cadre d'une diaspora composée de nombreuses communautés présentes de manière stable sur le territoire européen. Ces dernières années, plusieurs conférences épiscopales ont beaucoup investi dans la formation de prêtres, en particulier dans le domaine linguistique et culturel. En effet, l'intégration d'une communauté telle que la communauté chinoise, souvent perçue comme « hermétique » vis-à-vis de la communauté locale, passe avant tout par la présence et le partage du même lieu de vie, par une proximité qui s'exprime avant tout par l'emploi de leur langue.

La rencontre s'est conclue le jeudi 2 juillet par un **pèlerinage à la Colline des Croix**, en souvenir des nombreuses victimes des migrations dans le monde.